



Thomas Hitschler
Député au Bundestag allemand

Thomas Hitschler, MdB, Platz der Republik 1, 11011 Berlin

Monsieur
Josha Frey
Président du Conseil Rhénan

par E-Mail

Thomas Hitschler, MdB
Platz der Republik 1
11011 Berlin
Telefon: +49 30 227-78700
Fax: +49 30 227-76701
Thomas.Hitschler@Bundestag.de

Bureau de Landau:
Karl-Sauer-Str. 8
76829 Landau in der Pfalz
Telefon: +49 6341-987 1450
Fax: +49 6341-987 1477

Landau, le 15 mai 2020/fw

Coopération transfrontalière au regard de la pandémie de Covid-19

Monsieur le Président,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir la résolution du Conseil Rhénan du 24 avril 2020. C'est volontiers que je me penche sur les demandes exprimées dans cette résolution de votre bureau.

La pandémie de Covid-19 et ses conséquences nous confrontent tous à de grands défis. Afin de les relever, le monde politique européen dans son ensemble est appelé à agir résolument, car cette pandémie ne connaît pas de frontières nationales. Or, au vu de la nécessité de protéger la population du risque infectieux et sanitaire, cela n'est guère possible sans imposer de restrictions dans la vie quotidienne des habitants. Dans le but d'endiguer la pandémie de coronavirus, la libre-circulation au sein de l'UE, entre autres, a été restreinte, de sorte que des fermetures partielles de frontières et des contrôles frontaliers ont été entrepris aux dépens de la mobilité transfrontalière. Ces mesures concernent avant tout les habitants de régions frontalières dynamiques telles que le Palatinat, l'Alsace, voire l'ensemble de la Région Grand Est.

En ma qualité de député au Bundestag de la circonscription du Palatinat-Sud, lequel se situe directement sur la frontière franco-allemande, je me vois saisi actuellement de cette problématique des mesures frontalières prises sans concertation, de par les nombreux entretiens et courriers que je reçois de mes concitoyens. Les restrictions sur le chemin quotidien pour se rendre à son travail, ou hebdomadaire pour faire ses courses de l'autre

côté de la frontière, mettent la patience des habitants des territoires frontaliers à rude épreuve. En tant qu'Européen convaincu, je suis conscient de l'importance de cette circulation transfrontalière pour la paix, la liberté et la vitalité économique comme aussi pour la vie de l'amitié franco-allemande d'une manière générale.

C'est pourquoi, alors que l'on constate que la situation d'urgence s'est déjà détendue, avec mes collègues Angelika Glöckner, députée au Bundestag ; Alexander Schweitzer, député au Landtag ; Kathrin Rehak-Nitsche, députée au Landtag et Alexander Fuhr, député au Landtag, je me suis adressé au ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et de la Patrie pour demander la fin des restrictions aux frontières. Dans la mesure où, en Allemagne, le Bund et les Länder se décident à faire de petits pas bien mesurés pour alléger la vie publique et économique, les contrôles et les fermetures de frontières avec nos voisins européens ne devraient pas perdurer non plus. Les libertés fondamentales du marché intérieur européen, avec un espace Schengen fonctionnant correctement, font partie intégrante et inaliénable du projet de la Communauté européenne. Des décennies entières d'intégration européenne réussie ne doivent pas voir leur compteur remis à zéro.

La situation actuelle montre, comme le Conseil Rhénan le retient également, que les plans existants, en particulier au sens de la libre-circulation au sein de l'UE, ne jouissent pas d'une interprétation exempte d'exceptions et qu'un plan transfrontalier de lutte contre les pandémies est une nécessité. Les effets négatifs que l'on observe chez les travailleurs transfrontaliers doivent être réduits à un minimum tout en préservant la santé publique et en maîtrisant l'infection. On saura certainement trouver des moyens et des façons de concilier ces deux principes. C'est volontiers qu'en ma fonction de membre de la Commission des affaires intérieures du Bundestag allemand j'aurai recours aux propositions du Conseil Rhénan et que je présenterai votre cause auprès des décideurs.

J'espère que ma réponse aura pu vous apporter ce que vous attendiez et reste, bien entendu, à votre disposition comme interlocuteur.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma meilleure considération,



Thomas Hitschler

